

“ Je resterai un patriote isolé, me réservant de dire et d'écrire mon opinion sur les événements et les hommes publics, et conservant le ferme espoir que, tôt ou tard, les bons citoyens, parmi lesquels vous êtes au premier rang, mettront un terme à l'anarchie parlementaire dont souffre si cruellement notre malheureux pays.

“ Je vous serre bien affectueusement les mains.

“ FRANCOIS COPPÉE.”

M. Jules Lemaître a répondu comme suit à M. Coppée:

“ Paris, 23 mai 1902.

“ Mon cher ami,

“ Votre lettre me désole et, si je ne sentais que votre décision est irrévocable, je vous supplierais de rester. Mais je sais combien, dans ces derniers temps, vous avez eu à montrer déjà de patience, de douceur et d'abnégation, et je conçois toute la force des scrupules qui vous déterminent aujourd'hui.

“ La *Patrie Française* est entrée, — il le fallait bien — dans la phase parlementaire. L'intérêt des idées qu'elle défend, exige qu'elle accorde beaucoup aux prudences, fussent-elles excessives, d'un grand nombre de ses amis. Elle défendra d'autant mieux nos libertés qu'elle ne pourra être suspecte de le faire au nom d'une foi confessionnelle.

“ Il me reste à vous dire, mon cher ami, combien je suis peiné de l'interruption d'un compagnonnage qui m'a été si doux. Je sais mieux que personne tout ce que vous a dû la *Patrie Française* dans la période la plus agitée et probablement la plus belle de son existence, et je vous prie de croire à ma reconnaissance, à ma fidèle amitié, à mon admiration et, j'ajoute, à mon respect.

“ JULES LEMAITRE.”

Cet épisode a produit une douloureuse impression dans les rangs catholiques et dans les milieux conservateurs. Beaucoup de membres de la ligue ont donné leur démission, à la suite de M. Coppée. Et plusieurs journaux ont publié des articles très sévères. M. Lemaître a essayé